

COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE MARDI 15 OCTOBRE 2013, AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES, AU 435 AVENUE ROULEAU, À RIMOUSKI (RÉUNION CP-13-14-101R)

Étaient présents à la réunion du comité de parents le 15 octobre 2013 :

Mesdames :

Katerine Lagacé	Déléguée de l'école des Merisiers
Élisabeth Beaudoin	Déléguée de l'école Langevin
Kathleen Tremblay	Déléguée de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Annie Savard	Substitut de l'école Langevin
Julie Drapeau	Substitut de l'école du Grand-Pavois
Nancy Ouellet	Déléguée de l'école du Mistral
Suzy Ouellet	Déléguée de l'école des Cheminots
Karène Langlois	Déléguée de l'école du Portage
Isabelle Bastille	Substitut de l'école des Cheminots

Messieurs :

François Gagnon	Délégué de l'école du Havre–Saint-Rosaire
Jean-François Desmarais	Délégué de l'école des Sources
Roberto Parent	Délégué de l'école de la Rose-des-Vents
Jean-François Tremblay	Substitut de l'école Saint-Jean
Pascal D'Astous	Délégué de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Patrick Berger	Substitut de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Serge Poulin	Délégué de l'école Boijoli
Martin Veillette	Délégué de l'école Paul-Hubert
Luc Lavoie	Délégué de l'école Élisabeth-Turgeon
Michel Pineault	Substitut de l'école Paul-Hubert
Sébastien Dumais	Délégué de l'école du Rocher–D'Auteuil
Sylvain Gagné	Délégué de l'école des Alizés
Nelson Bussièrès	Délégué de l'école Norjoli

Autres :

Gaston Rioux	Président de la FCPQ
--------------	----------------------

Absences :

Anik Sirois	Déléguée de l'école de la Colombe
Annie Fournier	Déléguée du comité consultatif EHDAA
Jérôme Saucier	Délégué de l'école de l'Estran
Julie Roy	Déléguée de l'école des Beaux-Séjours
Gaël Dennetière	Délégué de l'école de l'Aquarelle
Bruce Lagrange	Délégué de l'école Saint-Jean
Dany Aspirot	Délégué de l'école du Grand-Pavois

ACCUEIL ET GOUTER (18 h)

Les représentants et substituts des écoles ont été invités à participer à l'activité d'accueil au cours de laquelle un buffet fut servi. Pour les nouveaux membres notamment, ce fut une opportunité de faire plus ample connaissance et d'échanger avec l'ensemble des membres. De plus, M^{me} Suzie Pelletier, bibliothécaire à la Commission scolaire des Phares est venue nous présenter le projet « Lecture en tandem » qui est une façon de favoriser et valoriser la lecture à la maison en offrant la possibilité au jeune et à ses parents de lire le même livre en même temps et permettre ainsi les échanges. Le projet est offert dans les écoles secondaires du premier cycle. Les sacs d'histoires, un autre programme offert aux élèves du préscolaire a aussi été présenté.

Les parents trouvent l'initiative géniale et comptent bien commencer à lire avec leurs jeunes.

1.0 OUVERTURE ET PRÉSENCES (19 h)

Le président, M. Pascal D'Astous, constate qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous et toutes.

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

au point 2.0 : Lecture et adoption de l'ordre du jour
2.1 Nomination d'un secrétaire de réunion;

et au point 9. Information

9.1 Correspondance :

Consultation sur : Modification au Calendrier scolaire 2013-2014, ordre primaire et secondaire, formation générale des jeunes – Consultation auprès du comité de parents

CP-13-14-101R-01

Il est proposé par M. Martin Veillette, appuyé par M. Michel Pineault d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion avec les ajouts proposés et en gardant le point 10 Divers, ouvert. Accepté à l'unanimité.

2.1 Secrétaire de réunion

CP-13-14-101R-02

M. Martin Veillette, appuyé par M^{me} Julie Drapeau, propose M^{me} Élisabeth Beaudoin comme secrétaire de la réunion. M^{me} Beaudoin accepte. Accepté à l'unanimité.

3.0 PRÉSENTATION DES DÉLÉGUÉS ET SUBSTITUTS

Les membres délégués et substituts sont invités à se présenter et à donner un résumé de leur implication/participation parentale.

4.0 RÔLES ET FONCTIONS DU COMITÉ DE PARENTS (Pascal D'Astous, président)

M. Pascal D'Astous, président, félicite les délégués et substituts des écoles, notamment les nouveaux élus, pour leur implication parentale. Il informe les membres que le comité de parents est une source d'informations et qu'ils vont y recevoir de la formation. Les informations reçues devront se rendre au conseil d'établissement dont ils sont membres. Leur rôle au CÉ est important, c'est là où de nombreuses décisions importantes se prennent. Ils seront sollicités pour prendre des décisions relatives aux frais de scolarité, la grille-matière, le plan triennal, les critères d'inscription, et autres sujets. Leurs rôles sont également de siéger au conseil des commissaires et au conseil général de la FCPQ.

5.0 ÉLECTIONS (M. Pascal D'Astous)

5.1 Présentation du mandat des officiers

M. Pascal D'Astous fait une description sommaire des tâches respectives de chacun des officiers du comité de parents et du comité exécutif du comité de parents. Ceci se fait en référence aux règles de régie interne du comité de parents.

5.2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

CP-13-14-101R-03A

M. Michel Pineault, appuyé par M. Martin Veillette, propose M. Gaston Rioux comme président d'élection. M. Rioux accepte.

CP-13-14-101R-03B

M^{me} Julie Drapeau se propose comme secrétaire d'élection, appuyé par M. Michel Pineault.

5.3 Nomination des deux scrutateurs

CP-13-14-101R-04A

M. Roberto Parent se propose comme scrutateur, appuyé par M^{me} Élisabeth Beaudoin.

CP-12-13-101R-04B

M. Jean-François Desmarais se propose comme scrutateur, appuyé par M. Michel Pineault.

Les nominations aux points 5.2 et 5.3 sont acceptées par les délégués et substitués à l'unanimité.

6.0 NOMINATIONS DES OFFICIERS (M. Gaston Rioux)

M. Gaston Rioux, président d'élection, prend la parole et déclare les élections ouvertes.

6.1 Présidence

- M. Martin Veillette propose M. Pascal D'Astous.

M^{me} Élisabeth Beaudoin propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande à la personne mise en candidature si elle accepte ou refuse.

M. Pascal D'Astous accepte et est déclaré président du comité de parents pour l'année scolaire 2013-2014.

6.2 Vice-présidence

- M. Luc Lavoie propose M. Martin Veillette;
- M^{me} Élisabeth Beaudoin propose M. Sylvain Gagné;
- M. Michel Pineault propose M^{me} Élisabeth Beaudoin.

M. François Gagnon propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent (dans l'ordre inverse des propositions, procédure établie pour la présente réunion).

M^{me} Élisabeth Beaudoin accepte;

M. Sylvain Gagné refuse;

M. Martin Veillette refuse.

M^{me} Élisabeth Beaudoin est déclarée vice-présidente du comité de parents pour l'année scolaire 2013-2014.

6.3 Secrétariat

- M^{me} Élisabeth Beaudoin propose M^{me} Annie Savard;
- M. Luc Lavoie propose M. Martin Veillette.

M. Sébastien Dumais propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent (dans l'ordre inverse des propositions, procédure établie pour la présente réunion).

M. Martin Veillette refuse;
M^{me} Annie Savard accepte.

M^{me} Annie Savard est déclarée secrétaire du comité de parents pour l'année scolaire 2013-2014.

6.4 Trésorerie

- M. Martin Veillette propose M. Sylvain Gagné;
- M. Sylvain Gagné propose M. Martin Veillette;
- M^{me} Élisabeth Beaudoin propose M. Sébastien Dumais;
- M. Sylvain Gagné propose M. Luc Lavoie.

M. François Gagnon propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent

M. Luc Lavoie refuse;
M. Sébastien Dumais accepte;
M. Martin Veillette refuse;
M. Sylvain Gagné refuse.

M. Sébastien Dumais est déclaré trésorier du comité de parents pour l'année scolaire 2013-2014.

6.5 Agent à l'information

- M. Sébastien Dumais propose M. Martin Veillette;
- M. Martin Veillette propose M. Nelson Bussièrès;
- M. Pascal D'Astous propose M. Sylvain Gagné;
- M. Martin Veillette propose M. Luc Lavoie.

M^{me} Julie Drapeau propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

M. Luc Lavoie refuse;
M. Sylvain Gagné accepte;
M. Nelson Bussièrès refuse;
M. Martin Veillette refuse.

M. Sylvain Gagné est déclaré agent à l'information du comité de parents pour l'année scolaire 2013-2014.

6.6 Relationniste

- M. Pascal D'Astous propose M. Serge Poulin;
- M. François Gagnon propose M. Martin Veillette;
- M. Sébastien Dumais propose M. François Gagnon.

M. Luc Lavoie propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

Les trois personnes mises en candidature refusent. Un deuxième tour de mise en candidature est nécessaire.

- M. Jean-François Desmarais propose Jean-François Tremblay;
- M. Sébastien Dumais propose M^{me} Nancy Ouellet;
- M. Luc Lavoie propose M. Nelson Bussièrès;
- M. François Gagnon propose M. Roberto Parent.

M. Luc Lavoie propose la fin des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

M. Roberto Parent accepte;

M. Nelson Bussières refuse;

M^{me} Nancy Ouellet refuse;

M. Jean-François Tremblay refuse.

M. Roberto Parent est déclaré relationniste du comité de parents pour l'année scolaire 2013-2014.

6.7 Commissaires parents (Gaston Rioux)

6.7.1 Ordre primaire

- M^{me} Élisabeth Beaudoin propose M^{me} Karène Langlois;
- M. Martin Veillette propose M. Luc Lavoie;
- M^{me} Nancy Ouellet propose M. Sylvain Gagné;
- M. Pascal D'Astous propose M. Nelson Bussières;
- M. Sylvain Gagné propose M. Jean-François Desmarais;
- M. Sébastien Dumais se propose.

M. Luc Lavoie propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

M. Sébastien Dumais accepte;

M. Jean-François Desmarais refuse;

M. Nelson Bussières refuse;

M. Sylvain Gagné refuse;

M. Luc Lavoie refuse;

M^{me} Karène Langlois accepte.

Deux mises en candidatures ayant été acceptées, un vote secret se tiendra. Dix-huit personnes sont qualifiées à exercer leur droit de vote.

M^{me} Karène Langlois est élue et déclarée commissaire parent de l'ordre primaire pour l'année scolaire 2013-2014.

M. Martin Veillette propose la destruction des bulletins de vote. Accepté

6.7.2 Ordre secondaire

- M, Luc Lavoie propose M. Martin Veillette;
- M. Sébastien Dumais propose M^{me} Élisabeth Beaudoin;
- M^{me} Karène Langlois propose M^{me} Nancy Ouellet.

M. Luc Lavoie propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

M^{me} Nancy Ouellet refuse;

M^{me} Élisabeth Beaudoin accepte;

M. Martin Veillette accepte.

Deux mises en candidatures ayant été acceptées, un vote secret se tiendra. Dix-huit personnes sont qualifiées à exercer leur droit de vote.

M^{me} Élisabeth Beaudoin est élue et déclarée commissaire parent de l'ordre secondaire pour l'année scolaire 2013-2014.

M. Luc Lavoie propose la destruction des bulletins de vote. Accepté

7.0 DÉLÉGATIONS (M. Gaston Rioux)

7.1 Fédération des comités de parents du Québec : deux (2) délégués au conseil général

- M. Luc Lavoie propose M. Martin Veillette;
- M. Pascal D'Astous propose M. Sébastien Dumais;
- M. Martin Veillette propose M. Michel Pineault;
- M^{me} Annie se propose elle-même.

M. Roberto Parent propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

M^{me} Annie Savard refuse;
M. Michel Pineault refuse;
M. Sébastien Dumais accepte;
M. Martin Veillette accepte.

MM. Martin Veillette et Sébastien Dumais sont élus respectivement délégués no 1 et no 2 au conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec pour l'année scolaire 2013-2014.

M. Martin Veillette propose la destruction des bulletins de vote. Accepté.

7.2 Comité de transport (délégué et substitut)

Délégué :

- M^{me} Karène Langlois propose M. Nelson Bussièrès;
- M. Roberto Parent propose M. François Gagnon.

M. Luc Lavoie propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

M. François Gagnon accepte et exprime son intérêt à être substitut;
M. Nelson Bussièrès accepte.

M. Nelson Bussièrès est déclaré délégué au comité de transport de la Commission scolaire des Phares pour l'année scolaire 2013-2014.

Substitut au comité de transport :

M. François Gagnon est déclaré substitut au comité de transport de la CSDP compte tenu de son intérêt pour ce poste pour l'année scolaire 2013-2014.

7.3 Délégué comité MELS-MSSS (délégué et substitut)

- M. Nelson Bussièrès se propose;
- M^{me} Élisabeth Beaudoin se propose comme substitut.

M. Nelson Bussièrès est déclaré délégué au comité MELS-MSSS pour l'année 2013-2014 et M^{me} Élisabeth Beaudoin est déclarée substitut au même comité pour l'année 2013-2014.

Il est proposé par M^{me} Élisabeth Beaudoin, appuyé par M. Martin Veillette, que les nominations aux divers postes pour l'année scolaire 2013-2014 soient entérinées par l'assemblée générale et que la période d'élection prenne fin. Accepté à l'unanimité.

Exécutif du comité de parents :

M. Pascal D'Astous, président
M^{me} Élisabeth Beaudoin : vice-présidente et commissaire parent de l'ordre secondaire
M^{me} Annie Savard : secrétaire
M. Sébastien Dumais : trésorier
M. Sylvain Gagné : agent à l'information
M. Roberto Parent : relationniste
M^{me} Karène Langlois : commissaire parent de l'ordre primaire

Délégués à la FCPQ :

M. Martin Veillette, délégué no 1
M. Sébastien Dumais, délégué no 2

Délégués au comité de transport :

M. Nelson Bussièrès, délégué
M. François Gagnon, substitut

Délégués au comité MELS-MSSS :

M. Nelson Bussièrès, délégué
M^{me} Élisabeth Beaudoin, substitut

Suivant la procédure d'élection, une fois la fin des élections ayant été proclamée par résolution, le président élu (ou présidente élue) dirige la réunion du comité de parents.

M. Pascal D'Astous, président réélu, s'adresse aux membres présents. La participation et l'implication de tout un chacun seront importantes; les interventions et discussions doivent se faire de façon disciplinée. Les argumentaires doivent nous conduire à prendre des décisions éclairées et réfléchies.

8.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 AOÛT 2013

Quelques modifications à apporter :

Ajouter que M. Sébastien Dumais avait justifié son absence.

Ajouter à la résolution CP-12-13-110R-87, que celle-ci a été proposée par M. Sylvain Gagné qui a été appuyé par M^{me} Nancy Ouellet.

CP-13-14-101R-06

Il est proposé par M. Luc Lavoie, appuyé par M^{me} Karène Langlois, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 27 août 2013 avec les modifications proposées. Accepté à l'unanimité.

9.0 INFORMATIONS

9.1 Correspondance

9.1.1 Modification au Calendrier scolaire 2013-2014, ordres primaire et secondaire, formation générale des jeunes - Consultation auprès du comité de parents.

Une consultation de la part la Commission scolaire des Phares concernant une modification au calendrier scolaire 2013-2014, ordres primaire et secondaire, formation générale des jeunes auprès du comité de parents a été reçue le 10 octobre 2013, retour de consultation avant le 25 octobre est demandé.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique sur le calendrier scolaire 2013-2014, ordres primaire et secondaire, formation générale des jeunes, les membres du comité de parents sont consultés

Remarques relatives au document de consultation :

COMMENTAIRE :

▪ La demande de consultation reçue de la part de la Commission scolaire des Phares demande si le comité de parents accepte d'ajouter une demi-journée pédagogique au calendrier scolaire 2013-2014, le 21 novembre 2013 en compensation de la journée d'élection du 4 novembre 2012. Étant donné qu'il n'y a pas eu d'élection le 4 novembre 2012, mais plutôt le 4 septembre 2012, le comité de parents suppose qu'il y a une erreur dans la date. En supposant qu'une erreur de date ait eu lieu, le comité de parents accepte la modification au calendrier scolaire 2013-2014.

CP-13-14-101R-07

Il est proposé par M. Jean-François Desmarais appuyé par M. François Gagnon d'accepter la modification soit d'ajouter une demi-journée pédagogique le 21 novembre 2013 au document Calendrier scolaire 2013-2014, ordres primaire et secondaire, formation générale des jeunes de la Commission scolaire des Phares tel que présenté. Accepté à l'unanimité.

9.1.2 Offre de service de du bureau de conférencier Orizon

Le bureau de conférenciers Orizon offre ses services pour donner des conférences de tous genres pour les parents du comité de parents.

9.2 Protecteur de l'élève le 10 octobre

M. Pascal D'Astous qui avait été mandaté par le comité de parents pour représenter celui-ci sur le comité de sélection de la CSDP pour le poste de protecteur de l'élève nous informe qu'une première rencontre a été tenue et que le comité se réunira le 30 octobre pour les entrevues. M. Maurice Vinet, ancien protecteur de l'élève, accepte d'être le substitut.

9.3 Formation François Paquet

La formation donnée par M. François Paquet aura lieu le lundi 18 novembre à 19 h au Centre de formation de Rimouski-Neigette. Les dépenses de cette formation seront partagées avec le comité de parents de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup. Le sujet de la rencontre : Projet éducatif et plan de réussite.

9.4 Rencontre avec M. Jean-François Parent et M. Raymond Tudeau

Une rencontre est prévue le 21 octobre à 16 h 30 avec M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares et M. Raymond Tudeau, président du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares pour présenter le rapport annuel du comité de parents ainsi que les priorités pour l'année 2013-2014.

9.5 Situation des écoles du Portage et des Cheminots.

Dû à la diminution d'élèves dans les années à venir de ces écoles, la Commission scolaire des Phares a tenu une assemblée publique d'information concernant l'intention de procéder à la modification des cycles d'enseignement entre les écoles du Portage–de l'Arc-en-ciel à Sainte-Jeanne-D'Arc et du Portage–du Clair-Soleil à La Rédemption ainsi qu'entre les écoles des Cheminots–du Sommet à Padoue et des Cheminots–des Quatre-Vents à Saint-Octave-de-Métis. Ces modifications si elles sont retenues auront des impacts sur les lieux de fréquentation des élèves de ces quartiers à compter de 2014-2015.

M^{me} Karène Langlois de l'école du Portage (aucun délégué de l'école des Cheminots n'est présent au comité de parents) nous rapporte la situation et les scénarios présentés par la Commission scolaire des Phares. Une proposition des parents de l'école du Portage devrait être déposée avant le 1^{er} novembre 2013. Si aucune proposition n'est faite et qu'aucune implication des familles, du milieu tant économique que social n'est démontrée, ce sera la commission scolaire qui décidera

Le comité de parents encourage le milieu à s'impliquer et à trouver des solutions correspondantes à leur volonté, leurs désirs et réalités.

CP-13-14-101R-08

Il est proposé par M. Michel Pineault, appuyé par M. Martin Veillette, que l'exécutif du comité de parents fasse un suivi des dossiers des écoles du Portage et des Cheminots et qu'il supporte M^{me} Karène Langlois dans ses démarches de déléguée au comité de parents, de membre du conseil d'établissement et de commissaire parent de l'ordre primaire quant aux préoccupations et soutien du milieu.

10.0 DIVERS

10.1 Programme d'Éducation internationale au Paul-Hubert (François Gagnon, délégué du Havre-Saint-Rosaire)

Les membres du comité de parents discutent et échangent sur le Programme d'éducation internationale (PÉI) et de tous les autres projets particuliers offerts aux jeunes ainsi que de leurs critères d'admissibilité. Ils se questionnent sur les examens et critères d'admission qui selon certains semblent privilégier une clientèle plutôt qu'une autre. Les parents ont l'impression que l'accessibilité semble être plus limitée pour les jeunes ne demeurant pas à Rimouski surtout pour ceux qui arrivent en 3^e secondaire au Paul-Hubert et qui n'étaient pas dans un projet particulier en 2^e secondaire. D'autres parents sont d'avis contraire que tous les jeunes ont les mêmes possibilités sauf que l'on constate que le programme PEI s'essouffle et les places disponibles au Paul-Hubert sont plus limitées.

10.2 Journées interrégionales sur la persévérance scolaire.

Point reporté à la prochaine rencontre. Les rencontres se tiennent du 4 au 6 novembre 2013.

10.3 Signature des effets bancaires

CP-13-14-101R-09

Il est proposé par M. Luc Lavoie et appuyé par M. Sylvain Gagné, que M. Pascal D'Astous, président, M^{me} Élisabeth Beaudoin, vice-présidente, ainsi que M. Sébastien Dumais, trésorier, soient les trois personnes signataires des chèques émis par le comité de parents pour l'année 2013-2014. Deux signatures sont requises pour l'émission de tout chèque. Adopté à l'unanimité.

11.0 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Belle rencontre, de bons échanges et de bonnes discussions. Nous devons par contre lors des prochaines rencontres être plus disciplinés quant aux interventions et à leur durée.

12.0 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 12 novembre 2013 à 19 h, à l'école du Mistral, au 254, avenue Ross, à Mont-Joli, salle B-301.

13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-13-14-101R-10

Il a été proposé par M. Nelson Bussièrès, appuyé par M. Luc Lavoie, de lever la séance à 22 h 15. Accepté à l'unanimité.

Pascal D'Astous,
Président
Comité de parents 2013-2014

Élisabeth Beaudoin,
Secrétaire de réunion
Comité de parents 2013-2014